

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****VALCURE****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit phytopharmaceutique à usage professionnel. Agriculture.

Fongicide

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Certis Belchim B.V. - France

5, Rue Galilée

78280 Guyancourt - France

N° de téléphone 0033 1 34 91 90 00

e-mail info.fr@certisbelchim.com - www.certisbelchim.fr

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

info.fr@certisbelchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : +33 1 45 42 59 59

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Mention d'avertissement**

-

Mentions de danger

-

Mentions de danger (UE)

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangersContient du *Bacillus amyloliquefaciens* D747. Sensibilisation potentielle de la peau et par inhalation. La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimiqueBacillus amyloliquefaciens subsp. plantarum souche D747 - 50 g/L soit 1×10^{10} UFC/ml (SC)**Composants dangereux**

Produit ne contient pas de substances à mentionner selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires, amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après contact oculaire

Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin, en cas d'irritation.

Après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de troubles ou de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Peut provoquer des réactions allergiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, sur le jugement du médecin en fonction des symptômes / réactions du patient. Pas de traitement spécifique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Veiller à assurer une aération suffisante. Evacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir le produit déversé avec une matière inerte absorbante (sable, terre, vermiculite ...), puis collecter le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction. Eliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale. (Voir rubrique 13) En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement. Récupérer mécaniquement par pompage/aspiration.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent rester sur la zone de travail et être entreposées séparément des tenues de ville.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Ne pas stocker à des températures supérieures à 20°C

Température de stockage recommandée

Valeur	maxi.	20	°C
--------	-------	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Le sol doit être incombustible, imperméable et contenir les déversements (aucune sortie vers l'extérieur).

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en même temps que les aliments, les boissons et les aliments pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Solution sectorielle**

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Aucun paramètre à surveiller existant.

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Les recommandations suivantes concernant le contrôle de l'exposition / la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail. Une ventilation générale / locale (mécanique) des locaux devrait être utilisée afin de contrôler l'atmosphère et de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum dans la zone de travail.

Equipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

bottes en caoutchouc (EN 13832-3 / EN ISO 20345)

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat d'agrégation**

liquide

Etat

suspension

Couleur

jaune sable

Odeur

caractéristique

pH

Valeur

4,39

Source

Fabricant

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Valeur

>

100 °C

Source

Fabricant

Point de fusion/point de congélation

Donnée non disponible.

Température de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR

non déterminé

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Valeur	540 °C
Méthode	CEE A15
Source	Fabricant

Propriétés comburantes

non oxydant

Méthode	EEC A17
Source	Fabricant

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

Source	Fabricant
--------	-----------

Inflammabilité

Le produit n'est pas inflammable

Méthode	EEC A10
Source	Fabricant

Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	1,06 g/ml
Source	Fabricant

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Donnée non disponible.

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Températures > 250°C

10.5 Matières incompatibles

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement d'oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
DL50	>	5000	mg/kg
Espèces	rat		
Substance de référence	Bacillus amyloquefaciens D747 - CAS 68038-60-8		
Source	Fabricant		
Remarque/s	correspondant à > 2,5 x 10E11 CFU		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
DL50	>	5050	mg/kg
Espèces	lapin		
Substance de référence	Bacillus amyloquefaciens D747 - CAS 68038-60-8		
Source	Fabricant		
Remarque/s	correspondant à > 2,53 x 10E11 CFU		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
CL 50	>	2,18	mg/l
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Substance de référence	Bacillus amyloquefaciens D747 - CAS 68038-60-8		
Source	Fabricant		
Remarque/s	correspondant à 1,1 x 10E8 CFU/L		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
Source	Fabricant		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
Source	Fabricant		
Évaluation	Non irritant		

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------------	--

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	VALCURE
Voie d'exposition	Peau
Source	Fabricant
Évaluation	Sensibilisation possible.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales	
N°	Nom du produit
1	VALCURE
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	
N°	Nom du produit
1	VALCURE
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité	
N°	Nom du produit
1	VALCURE
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
N°	Nom du produit
1	VALCURE
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
N°	Nom du produit
1	VALCURE
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)	
N°	Nom du produit
1	VALCURE

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR

CL50	>	8,1	x 10 E10 CFU/L
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Substance de référence	Bacillus amyloquefaciens D747 - CAS 68038-60-8		
Source	Fabricant		

Toxicité sur les poissons (chronique)

N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
NOEC		1,44	x 10 E10 CFU/L
Durée d'exposition		30	jour(s)
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Bacillus amyloquefaciens D747		

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
CE50	>	2,3	x 10E10 CFU/L
Espèces	Daphnia magna		
Substance de référence	Bacillus amyloquefaciens D747 - CAS 68038-60-8		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
NOEC		2,84	x 10 E8 CFU/L
Durée d'exposition		21	jour(s)
Source	Fabricant		
Remarque/s	Bacillus amyloquefaciens D747		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Nom du produit		
1	VALCURE		
ErC50		2,3	x 10E10 CFU/L
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation en vigueur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Nom commercial : VALCURE**Code produit:** CUSA 100 C01688 FR**Version actuelle:** 3.1.0, établi le: 22.07.2024**Version remplacée:** 3.0.2, établi le: 04.07.2024**Région:** FR

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Prescriptions nationales**Autres prescriptions**

Directives nationales

Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, Fance) : non concerné (Directive Seveso 3).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit. Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) 1107/2009.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Cette fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles, relatives au produit concerné pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 772568